

s'écrierent tous : Nous le voulons pour notre échevin, il règlera bien les contraventions. Et ensuite ils s'en allèrent gais et contents. »

LETTRE DU COMTE DE DORTANS A CE SUJET

« Le Chapitre de MM. les Comtes de Lyon, prie MM. les maîtres ouvriers en soie, s'ils veulent bien qu'ils leurs rendent services, d'être persuadés qu'ils agiront comme ils ont fait pour eux jusqu'à présent, mais qu'il est impossible, attendu que le Roi est à l'armée, que l'arrêt que l'on a demandé pour eux avec la dernière instance à M. le Contrôleur général, puisse arriver avant un mois, qu'il faut attendre tranquillement jusqu'à ce temps, parce qu'il est impossible qu'on puisse le recevoir avant le dit mois, et par conséquent le courrier qu'a envoyé M. le Prévost des marchands ne sauroit l'apporter, ils obligeront leur serviteur.

Ainsi signé : DORTANS, chantre et comte de Lyon, et sur l'original fait apposer le sceau de nos armes, à Lyon le 11 aoust 1744.

L'original de ce que cy-dessus resté ès mains de Pierre *Monsizerand* maître dudit art. »

QUELQUES NÉGOCIANTS CÉLÈBRES

Dominique et François ADAMOLI, natifs de Varrèse en Milanois, s'établirent à Lyon comme négociants en soierie dans le XVII^e siècle. Dominique figure en 1664 comme